Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en viticulture

Depuis 2010, la Chambre d'Agriculture du Var s'est engagée dans la réduction de l'utilisation des intrants :

- dans la démarche ECOPHYTO par l'animation du réseau de fermes de référence DEPHY viticoles
- par l'animation des bassins versants à enjeux

Forte de ces expériences, qui présentent de bons résultats, la Chambre d'Agriculture du Var présente des leviers dans cette plaquette afin d'aider les viticulteurs varois à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en viticulture.

Le Plan Ecophyto et les réseaux DEPHY, qu'est-ce que c'est ?

Déclinaison nationale de la directive européenne 2009/128, il vise à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante. Il est décliné dans toutes les régions. Le réseau DEPHY est une action forte du Plan Ecophyto.

Le réseau DEPHY Fermes Ecophyto comprend près de 3000 exploitations volontaires, accompagnées par des ingénieurs réseau. Le but de ces exploitations est d'expérimenter des pratiques et des systèmes économes en produits phytosanitaires, tout en assurant la performance économique de l'exploitation.

Le réseau DEPHY Fermes viticole du Var

- Mis en place en 2011
- Animé par la Chambre d'Agriculture du Var
- Composé de 8 exploitations « historiques » et 2 nouvelles exploitations depuis 2016.

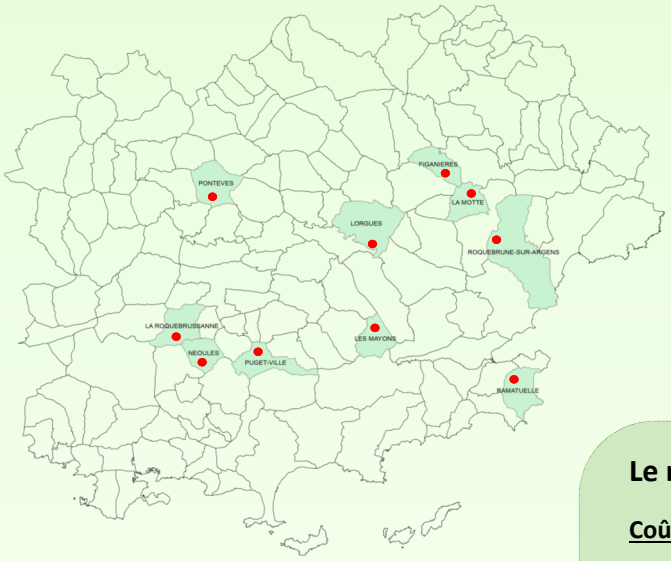

L'IFT, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'Indice de Fréquence de Traitement, le nombre d'équivalents Pleine Dose de produits appliqués par hectare et par an.

1 anti-mildiou + 1 anti-oïdium pleine dose = IFT de 2
1 traitement à demi-dose anti-mildiou = IFT de 0,5

IFT moyen	2010	2016	Diminution moyenne
Anti mildiou	6,32	3,11	- 50,8 %
Anti oïdium	5,13	4,16	- 18,9 %
Herbicide	0,77	0,34	- 55,8 %

Le réseau DEPHY viticole du Var en quelques chiffres :

Coût moyen de la protection phytosanitaire :

2010 : **562€/ha** - 50,18% 2016 : **280€/ha**

Baisse de 75% de l'utilisation des produits Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques entre 2010 et 2016

Diminution voire arrêt de l'utilisation des herbicides, par la gestion du travail du sol, semis d'enherbement ou enherbement naturel

Raisonner ses traitements

Raisonner ses traitements, c'est prendre en compte plusieurs facteurs pour évaluer le risque afin de savoir s'il est nécessaire de traiter ou non.

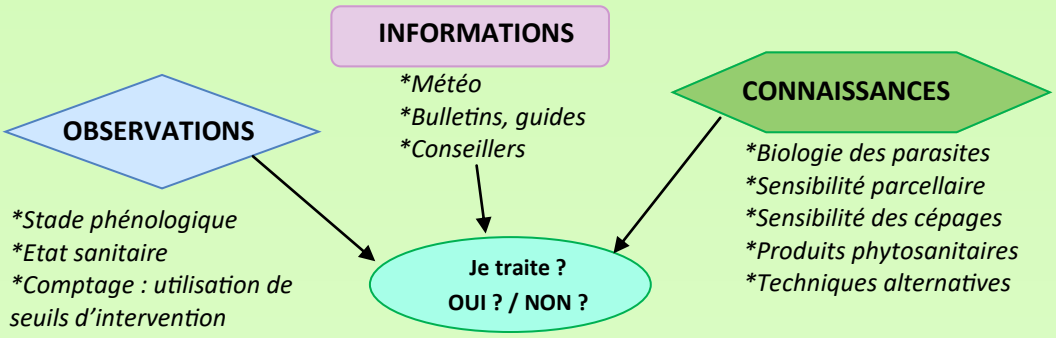

Si le traitement est nécessaire, il convient alors de réfléchir à quel produit utiliser, et à quelle dose.

Des outils à votre disposition

Premier outil : **vos yeux** !

Les observations que vous faites vous-mêmes sur vos vignes sont les plus importantes et vous permettent de voir les symptômes s'il y en a, et d'acquérir une meilleure connaissance de vos parcelles.

Le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) - Echelle régionale (PACA)

Parution hebdomadaire pendant la saison viticole. Il donne une synthèse des pressions parasitaires et une analyse du risque, basée sur des observations et piégeages, ainsi qu'une modélisation du risque.

Le Mag Viti Oeno - Echelle départementale (Var)

Parution hebdomadaire pendant la saison viticole. Il donne des informations sur la pression maladie, l'avancée phénologique, la météo, et aide au choix du positionnement des traitements et au choix des produits. Il est rédigé à l'aide d'observations de terrain ainsi que sur des modèles.

Guide des Vignobles Rhône Méditerranée

Parution annuelle qui présente les maladies et ravageurs du vignoble stade par stade de la vigne, tout au long de la saison.

Il donne des préconisations de lutte raisonnée, et est alimenté par des résultats d'expérimentations.

Ils témoignent

Philippe MORIN - Domaine de Marchandise, à Roquebrune-sur-Argens.

Membre du réseau DEPHY viticole du Var depuis 2011

« En saison, j'effectue des observations de façon hebdomadaire sur mon vignoble. L'objectif est de voir l'état sanitaire, les stades phénologiques auxquels on se trouve, pour ensuite déclencher ou non un traitement.

Le Mag Viti Oeno nous apporte une vision d'ensemble, une situation globale d'un point de vue phytosanitaire et l'avancée des stades phénologiques sur le département.

Cela va peaufiner la prise de décisions par la suite. Tous les outils sont bons à prendre pour essayer de raisonner au mieux ses interventions. »

La pulvérisation

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte en matière de pulvérisation :

- **Conditions d'application**

Les périodes optimales de traitements sont tôt le matin ou en fin de journée, en absence de vent.

	Température optimale entre 5 et 25°C
	Hygrométrie optimale entre 60 et 95%
	Vent : inférieur à 19 km/h (force 3 sur l'échelle de Beaufort)

- **Qualité d'application**

La quantité et la qualité des gouttes doivent être adaptées.

Des gouttes plus fines permettent d'être mieux réparties sur la végétation, et donc de mieux protéger votre vigne. Si les gouttes sont trop grosses, il y a risque de surdosage et de ruissellement. Trop fines, elles deviennent par contre très sensibles à la dérive.

- **Nombre de rangs traités**

Sur vignes palissées, un passage tous les deux rangs couvre mieux la végétation que des passages tous les 3 ou 4 rangs en pleine végétation. L'important est de bien pulvériser en face par face.

- **Réglages du pulvérisateur**

Il est recommandé à chaque début de campagne de :

* Mesurer la vitesse d'avancement
* Contrôler le débit de chaque buse ou diffuseur
* Estimer la largeur traitée par passage
* Vérifier le régime de prise de force

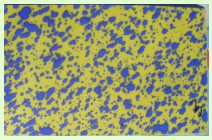

La qualité de pulvérisation peut être contrôlée à l'aide de papiers hydrosensibles placés dans le feuillage.

La méthode Optidose® : adapter les doses de traitements

L'outil Optidose®, développé par l'IFV et validé dans le Sud-est, permet **d'adapter les doses de traitements anti-mildiou et anti-oïdium en fonction de la surface foliaire, du stade phénologique, de la sensibilité parcellaire et de la pression parasitaire**. Cet outil n'aide pas à prendre la décision du traitement, mais vous aide à réduire les doses quand vous avez décidé de traiter. Il permet de diminuer ses doses de traitements et donc son IFT annuel.

L'utilisation de cet outil nécessite d'avoir un **pulvérisateur bien réglé** et de **traiter tous les deux rangs**.

RDV sur http://www.vignevin-epicure.com pour calculer votre dose en ligne, ou téléchargez les abaques Sud-est sur le site internet de l'IFV.

Ils témoignent

Guillaume HARANT - Château la Martinette, à Lorgues.

Membre du réseau DEPHY viticole du Var depuis 2016

« J'utilise la méthode Optidose® depuis un an sur l'exploitation (je m'en suis servi durant toute la saison 2016).

J'ai utilisé systématiquement les abaques pour chaque traitement anti-mildiou et anti-oïdium. En moyenne, j'ai réduit de 30% mes doses de traitements sur Grenache, ce qui est un plus même si nous étions déjà engagés dans la réduction de doses auparavant.

Il n'y a pas de difficulté de mise en œuvre, même sur un domaine comme le nôtre, car nous avons une stratégie phytosanitaire adaptée aux cycles végétatifs des différents cépages.

Sur le papier, cela permet de faire de belles économies mais dans la pratique il faut veiller à ce que les doses soient bien respectées. L'année 2016 était un millésime où la pression phytosanitaire n'était pas très importante compte tenu des conditions climatiques relativement sèches au printemps et en été. J'attends donc de voir si les résultats sont aussi bons en cas de millésime plus compliqué. »

De nombreux leviers existent pour diminuer ses traitements

Exemples de ceux utilisés dans le réseau DEPHY varois

Moyens de gestions	Exemples		Effets attendus
Contrôle Cultural	Maîtrise de la vigueur : **Enherbement 1 inter-rang sur 2** (encore quelques soucis de maîtrise)	**Mesures prophylactiques** Ebourgeonnage, épamprage	**Objectif de production :** **Réduire l'usage des produits phytosanitaires tout en gardant une bonne performance économique**
Lutte physique	**Désherbage mécanique 1 inter-rang sur deux et sous le rang** Nombre moyen de passages par an : 4 Réduction voire suppression des herbicides		
Bio contrôle	Ravageurs : Pas besoin car aucune intervention justifiée dans le réseau DEPHY Maladies : Majorité des soufres classée en biocontrôle, pour les anti-oïdium		
Protection phyto-sanitaire raisonnée	**Adaptation du nombre de traitements à la pression parasitaire** Observations au vignoble, différenciation parcellaire, suivi de la météo, utilisation des bulletins d'informations, mise en place d'expérimentations (Optidose®, POD Mildium...)	**Traitement herbicide sur le rang réduit**	
		Protection parcellaire différenciée Sensibilité cépage, historique parcellaire, contexte pédo-climatique	
	Adaptation de la dose et du volume appliqué Optidose® : adaptation de la dose au stade phénologique, au volume de végétation et à la pression parasitaire Utilisation de produits de contact pour profiter de l'effet cumulatif des petites doses (cuivre notamment)	**Matériel** Qualité de pulvérisation : tous les deux rangs, vitesse modérée Formation au réglage du pulvérisateur et mise en œuvre	
		Optimisation positionnement premier traitement	

Ils témoignent

Claire BONTEMPS, viticultrice coopératrice, à Ramatuelle.

Membre du réseau DEPHY viticole du Var depuis 2016

« J'ai souhaité rentrer dans le réseau DEPHY en 2016, lors de mon installation, car il permet d'être accompagnée par une conseillère technique sur les pratiques culturales. C'est aussi l'occasion d'échanger avec les autres membres du groupe Ecophyto. Cela permet d'avoir des retours d'expérience sur les leviers qui peuvent être mis en œuvre pour réduire les intrants. Les premiers leviers sur lesquels je pense pouvoir jouer sont la modulation des doses de produits avec le programme Optidose®, traiter la surface exacte des parcelles (pieds à pieds) et passer progressivement au travail mécanique à l'aide d'un intercep.

La prise de risque face à la réalisation d'un traitement phytosanitaire ou non n'est pas toujours facile. Les prévisions météorologiques et l'organisation du travail font qu'on privilégie parfois la sécurité. L'appui de la conseillère technique et des autres membres du groupe Fermes DEPHY peut permettre de prendre la bonne décision en fonction des risques et du contexte (stade phénologique, précédent traitement, observations, prévisions météo etc...).

Il y a plusieurs leviers pour progresser concernant la réduction des traitements, et ce, quelque soit son "niveau", qu'on soit déjà très avancé dans la réduction ou qu'on soit dans un modèle de traitements systématiques. De nombreux outils existent déjà pour faire évoluer ses pratiques : bulletin technique, méthode Optidose®, matériel de pulvérisation plus performant... »

Contact :
Clémence BOUTFOL
Conseillère viticole—Ingénieur réseau DEPHY Fermes Ecophyto viticole du Var
Mail : clemence.boutfol@var.chambagri.fr
Tél : 06 14 52 08 32—04 94 99 74 15

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), par les crédits de redevance pour pollutions diffuses attribuées au financement du Plan Ecophyto.

ÉCOPHYTO DEPHY Réseau de Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en pHYtosanitaires

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT